

PRUNET

BULLETIN MUNICIPAL - 2023



Une nouvelle
identité visuelle
pour la commune

➤ Page 4

Projet de la salle
Multi-Activités

➤ Page 5

Comptes
administratifs 2022
des budgets
communaux

➤ Page 10





Infos pratiques

LA MAIRIE

1 place de la Fontaine - 15130 Prunet

Horaires d'ouverture :

Lundi, jeudi et vendredi : de 9 h à 12 h

Mardi de 14 h à 17 h

Permanence des élus :

Tous les premiers samedis du mois, de 10 h à 12 h

☎ **04 71 62 60 56**

Toutes les informations communales :

🌐 **www.communedeprunet15.fr**

Nouveau pour les informations urgentes et ponctuelles :

📘 **Prunet Châtaigneraie**

État civil

9 NAISSANCES EN 2022 DONT

- VIGIER Arthur le 24 mai
- THERON Liam le 27 mai
- BRUEL Simon le 18 juillet

2 MARIAGES EN 2022

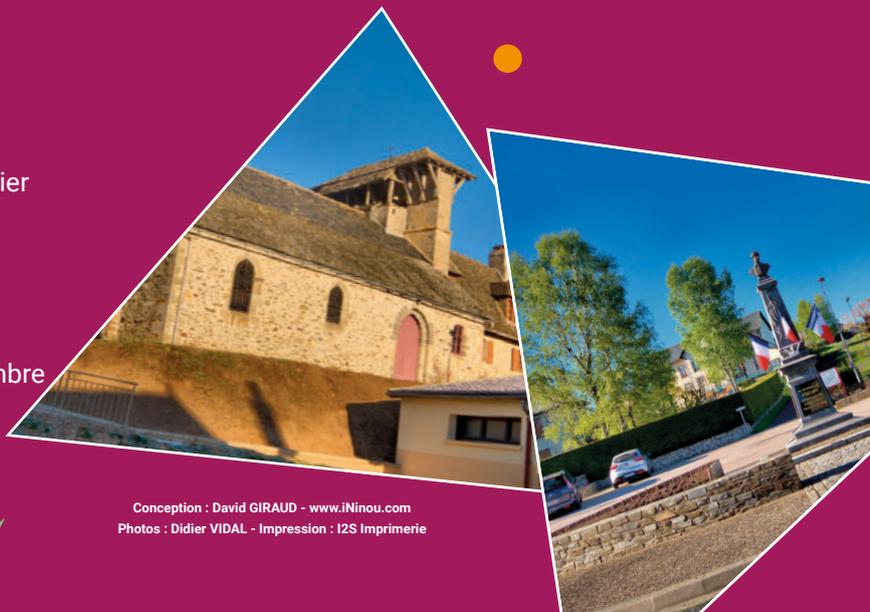
- ROGER David et PUECHAL Mélanie le 27 mai
- COQUET Lionel et LOUEMBA Manuela le 25 juin

9 DÉCÈS EN 2022

- MONTARNAL Marguerite veuve MALVEZIN le 8 janvier
- LABORIE Jean le 24 mars
- FLEYS Henriette veuve MATHAU le 18 avril
- ANDRIEU Denise veuve DONDRILLE le 3 mai
- COMBES Marie veuve CALDAYROUX le 5 mai
- MEYNIEL Lucette épouse DAUDE le 10 mai
- SOUQUIERES Lucienne veuve CAUMEL le 19 septembre
- NOEL Auguste le 11 octobre
- PINQUIER Josette veuve BOISSE le 4 décembre

Sommaire

| | |
|---|-------|
| Le mot du Maire | p. 3 |
| Nouvelle identité visuelle | p. 4 |
| Évolution de la population | p. 4 |
| Évolution du nombre de logements | p. 5 |
| Salle Multi-activités | p. 5 |
| Les travaux de la commune | p. 6 |
| Tarifs municipaux 2022/2023 | p. 9 |
| Comptes administratifs 2022 | p. 10 |
| Quelle eau buvez-vous ? | p. 12 |
| Vie de la commune | p. 13 |
| Parole aux associations | p. 16 |
| La Châtaigneraie Cantalienne à l'école de Prunet .. | p. 18 |
| Communication La Châtaigneraie | p. 19 |
| Témoignage d'Élus | p. 22 |
| Connaissez-vous cet endroit de la commune | p. 23 |
| Les nouvelles entreprises de la commune | p. 24 |





Le mot du Maire

Chères Prunétoises, chers Prunétois,

En cette année 2023, nous vivons dans un climat social tendu, que ce soit au niveau mondial avec cette crise Ukrainienne qui nous impacte tous de près comme de loin ou que ce soit au niveau national avec cette contestation sociale qui s'amplifie et qui nous renvoie l'image d'une France fracturée. Les alertes climatiques avec notamment les épisodes de fortes chaleurs que nous connaissons depuis maintenant quelques années, fragilisent de plus en plus notre environnement et nous appellent à un changement de comportement vis-à-vis de nos habitudes. La Covid-19, avec ses hauts et ses bas est toujours là, mais fait désormais partie de notre quotidien. C'est dans ce contexte que la municipalité avance.

Tout d'abord je souhaite à travers ce numéro vous présenter le travail qui a été réalisé par la commission communication que je tiens ici à remercier et qui a consisté à redonner un coup de jeune à notre identité visuelle. Je suis donc heureux de vous présenter ce qu'est notre nouveau logo communal que vous avez pu découvrir en couverture de ce bulletin. Celui-ci sera apposé sur certains de nos bâtiments publics et servira d'identité communale auprès de nos différents partenaires institutionnels. Cette année comme les

précédentes, de nombreuses réalisations se sont achevées alors que d'autres vont voir le jour. Vous pourrez les parcourir en feuilletant ce bulletin municipal.

Je souhaite ici évoquer avec vous quelques changements importants qui vont se présenter à nous dès cette année. Il s'agit tout d'abord de la restructuration de la collecte des ordures ménagères. Dès cette année, les conteneurs vont être déplacés des lieux que vous connaissez

tous. Ils vont être associés aux différentes colonnes de tri, en seulement 4 points : Le Bourg, La Croix d'Aubugues, La Joyeuses et le carrefour de Cantournet.

Un autre point essentiel pour assurer notre ressource en eau est d'engager une étude à la création d'un syndicat des eaux dont les contours pourraient être les communes de l'ancienne communauté de communes du pays de Montsalvy dans le but de sécuriser et mutualiser nos ressources qui malheureusement sont de plus en plus fragiles.

Pour cette année également, deux projets en particulier vont nous animer dans leur conception et dans leur réalisation l'année prochaine. Il s'agit principalement de la réfection de la salle polyvalente qui va inévitablement impacter la vie de la commune et de nos associations pendant la période de travaux que nous estimons aujourd'hui à une année. Il y a ensuite une obligation réglementaire qui s'impose à nous, qui est la remise aux normes de nos 4 stations d'épuration due à leur vétusté qui pour 2 d'entre elles vont être remises en état de bon fonctionnement et pour les 2 autres vont entièrement être restructurées en évoluant vers un nouveau procédé d'épuration.

C'est toujours dans un esprit constructif et d'ambition communale que nous avançons tous ensemble unis au sein du conseil communal et je sais compter également sur vous pour vous associer à cet état d'esprit pour que nous avançons tous ensemble dans l'intérêt général de notre commune.

David ERNEST

Une nouvelle identité visuelle pour la commune

La commission communication et l'ensemble du Conseil municipal a eu l'envie de changer de logo pour plusieurs raisons :

- développer la notoriété de la commune et de ses actions
- valoriser et moderniser l'image de la commune
- améliorer la visibilité sur l'ensemble des supports de communication

Afin de pouvoir élaborer une charte graphique, la commune a fait appel à David Giraud de la société **iNinou.com** basée à Roannes-Saint-Mary.

Après plusieurs propositions et de nombreux échanges, le choix s'est porté sur le logo présenté sur notre page de couverture.

Le logotype



Symbole représentant l'infini réadapté pour donner du sens aux lettres «C» (Commune) et «P» (Prunet).

Une commune dynamique et en perpétuel mouvement...



Le violet, une couleur tendance en 2023, accentuant le côté jeune et intergénérationnel...



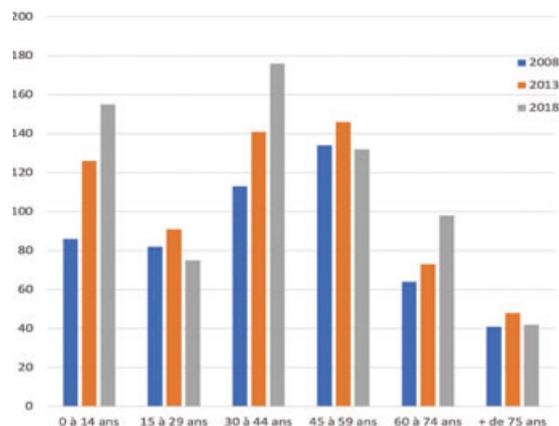
Une commune rurale, pleine de vitalité, conviviale, calme, accueillante où il fait bon vivre...

Des couleurs évoquant la nature (vert) et le soleil (orange).

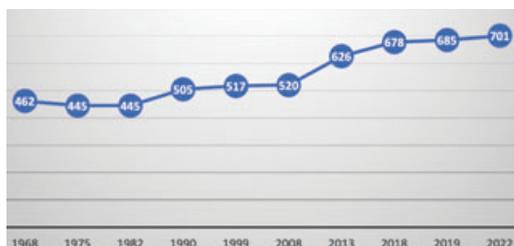
La couleur «prune» pour évoquer la transition avec l'ancien logo. Une commune fière de ses racines...

Évolution de la population depuis 1968

| | 2008 | % | 2013 | % | 2018 | % | 2019 | % |
|--------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| Ensemble | 520 | 100 | 626 | 100 | 678 | 100 | 685 | 100 |
| 0 à 14 ans | 86 | 16,5 | 126 | 20,2 | 155 | 22,8 | 157 | 22,9 |
| 15 à 29 ans | 82 | 15,7 | 91 | 14,5 | 75 | 11 | 76 | 11 |
| 30 à 44 ans | 113 | 21,8 | 141 | 22,6 | 176 | 26 | 178 | 26 |
| 45 à 59 ans | 134 | 25,8 | 146 | 23,4 | 132 | 19,5 | 133 | 19,5 |
| 60 à 74 ans | 64 | 12,3 | 73 | 11,6 | 98 | 14,5 | 99 | 14,5 |
| + de 75 ans | 41 | 7,9 | 48 | 7,7 | 42 | 6,2 | 42 | 6,2 |



Population

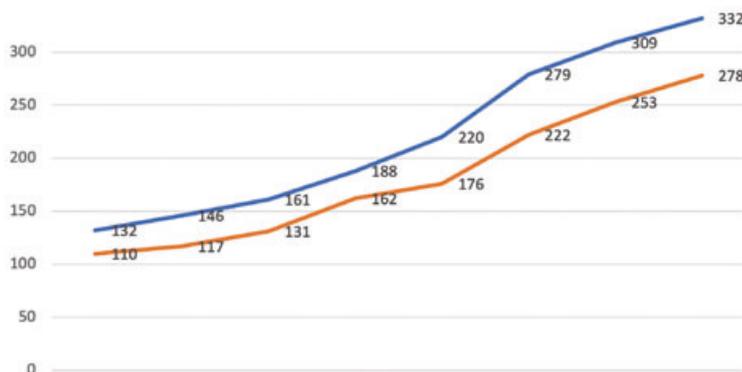


| | 1968 | 1975 | 1982 | 1990 | 1999 | 2008 | 2013 | 2018 | 2019 | 2022 |
|---|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| Population | 462 | 445 | 445 | 505 | 517 | 520 | 626 | 678 | 685 | 701 |
| Densité moyenne (hab/km²) | 16,9 | 16,3 | 16,3 | 18,5 | 18,9 | 19 | 22,9 | 24,8 | 25,1 | 25,6 |

Les données proposées sont établies à périmètre géographique identique, dans la géographie en vigueur au 01/01/2021.
Sources : Insee, RP1967 à 1999 dénombrements, RP2008 au RP2018 exploitations principales.

Évolution du nombre de logements depuis 1968

| | Nombre de résidences | Résidences Principales | Résidences Secondaire |
|------|----------------------|------------------------|-----------------------|
| 1968 | 132 | 110 | 22 |
| 1975 | 146 | 117 | 29 |
| 1982 | 161 | 131 | 30 |
| 1990 | 188 | 162 | 26 |
| 1999 | 220 | 176 | 44 |
| 2010 | 279 | 222 | 57 |
| 2015 | 309 | 253 | 56 |
| 2022 | 332 | 278 | 54 |



Salle Multi-Activités

Comme nous nous y étions engagés auprès de vous lors de notre campagne électorale et dans le but de tenir nos engagements, le conseil municipal a décidé d'engager la rénovation de notre salle polyvalente.

Celle-ci a été inaugurée en 1983. Voici déjà 40 ans, 40 ans pendant lesquelles elle a accueilli toutes les Prunétoises et Prunétois qu'ils soient de passage ou de souche.

Aujourd'hui, celle-ci a bien mérité une cure de rajeunissement. De plus la population communale ayant augmenté significativement ces dernières

années, une extension semble nécessaire pour pallier aux différentes sollicitations. Effectivement, sa fréquentation ne cesse d'augmenter de part l'occupation des différentes associations communales, de part l'utilisation faite par l'école mais aussi de part les nombreuses locations faites à des particuliers de la commune et à des particuliers des communes voisines.

Les nouvelles normes thermiques et environnementales couplées aux fortes augmentations des coûts de l'énergie nous ont conforté dans notre décision. Cette restructuration permettra une requalification en salle

multi-activités ainsi qu'une future éventuelle dénomination. Actuellement nous en sommes à la phase étude projet. Cette tâche a été confiée à un groupement composé du cabinet EMERGENCE ARCHITECTURES basé à Roannes-Saint-Mary, du cabinet IGETEC pour la partie thermique et fluide ainsi que le cabinet ACBIM/MOPUS pour la partie modélisation du bâtiment, ces deux dernières étant basées sur Aurillac.

Des demandes de subventions ont d'ores et déjà été sollicitées auprès de l'Europe et de l'Etat. En fonction des réponses, des aides d'autres financeurs potentiels seront activées.

Soyez assurés que nous serons particulièrement vigilants quant à la bonne exécution de ce projet ainsi qu'à son coût.

Le yoga vient 3h/semaine, 1h30 le mardi matin, 1h30 le mardi soir. L'école réserve 11h15/semaine, variable en fonction du temps et des activités proposées ou des locations.

| Nombre de locations de la salle et du matériel de la salle polyvalente | | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 |
|--|----------------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| SALLE POLYVALENTE | ASSOCIATIONS COMMUNALES | 24 | 26 | 27 | 8 | 14 | 22 |
| | GRATUITE 18 ANS | - | - | - | - | - | 6 |
| | PARTICULIERS DE LA COMMUNE | 20 | 17 | 11 | 2 | 7 | 12 |
| | EXTERIEURS A LA COMMUNE | 7 | 6 | 4 | 2 | 5 | 11 |
| | TOTAL | 51 | 49 | 42 | 12 | 26 | 51 |
| MATERIEL (Tables, Bancs, Chaises) | | 10 | 3 | 4 | 3 | 7 | 10 |
| BARNUM | | 1 | 2 | 0 | 1 | 3 | 17 |

Les travaux de la commune

TRAVAUX TERMINÉS



Traversée du hameau de la Croix d'Aubugues

L'ensemble de la voirie du hameau de la Croix d'Aubugues a été repris. Le but premier de cette rénovation était de limiter la vitesse des véhicules le traversant et sécuriser la circulation piétonne. Les trottoirs rehaussés doivent remplir ces deux fonctions. Une reprise des réseaux secs (électriques, téléphoniques) et humides (eaux usées, eaux potables et pluviales) a également été réalisée durant ces travaux.

Désormais, le hameau fait peau neuve avec ses nouvelles installations.



Route de Trémoulines

Dans le prolongement des travaux de sécurisation de la traversée du hameau de la Croix d'Aubugues, la route le reliant au hameau de Trémoulines a également été refaite et terminée fin juillet 2022.



Toilettes publiques et local associatif

Depuis début août 2022, les toilettes publiques situées dans le centre bourg sont ouvertes et accessibles 24h/24. Le local associatif attendant a également été rénové et en partie meublé pour aider les associations dans l'animation du village. Un aménagement plus complet devrait être fait d'ici la fin du mandat (création de placards et de plan de travail, notamment).



Aménagement de parking et installation de nouveaux jeux

L'espace situé à l'arrière de la salle polyvalente a été aménagé, complétant ainsi l'aire de jeux du city stade avec l'installation d'une pyramide en filet de corde, d'une table de ping-pong, d'un terrain de pétanque, de tables de pique-nique et de bancs.

De nouveaux arbres ont été plantés pour, à terme, ombrager cet espace de rencontre.

Une nouvelle voie de circulation reliant l'église à la salle polyvalente ainsi qu'un espace parking sont désormais prêts et facilitent le stationnement dans le bourg.

Les jeux situés dans l'enceinte de l'école ont également été changés pour la rentrée scolaire 2022/2023 car ceux en place jusqu'alors montraient des signes de fatigue.

Étude diagnostique du système d'assainissement collectif



Du fait de la répartition géographique des différents hameaux, la commune de Prunet, compte 4 stations d'épuration, chacune, demandant un suivi hebdomadaire réalisé par nos employés techniques.

Des contrôles réguliers sont également réalisés par la Mission d'Assistance de Gestion de l'Eau (MAGE), un service départemental.

Différentes alertes, issues de ces contrôles, nous ont incités à demander un diagnostic pour chacune d'elles. Les résultats montrent que deux d'entre elles (la station du bourg et la lagune à Aubugues) doivent être totalement refaites, les deux autres (la Croix de Lacamp et Cancelade) devant bénéficier de rénovations. Un travail sera également réalisé sur les réseaux pour éviter l'apport d'eau claire parasite.

Cette étude montre également la nécessité de revoir le zonage (cartographie des parcelles non encore bâties pouvant être raccordées au réseau d'assainissement collectif) afin de respecter les capacités de chacune des stations.

Pont du Maisonial



Durant le mois de novembre 2022, le pont du Maisonial reliant le bourg de Prunet aux hameaux du Maisonial, de Vergnenègre et de Béteille a été refait. Passage obligé de prunétois habitant ces hameaux, cet ouvrage, situé sur la commune voisine de Lafeuillade-en-Vézies, était dans un très mauvais état, le franchissement étant menacé à plus ou moins court terme. Les deux communes ont donc travaillé de concert pour la reconstruction de cet ouvrage, tout en essayant de limiter au maximum les gênes pour les usagers et en maintenant l'accès aux secours en cas de nécessité.

Arasements des routes et curage des fossés

Durant le mandat, un programme annuel d'entretien des routes communales a été engagé afin de favoriser le ruissellement des eaux pluviales. Ce travail permet d'allonger la durée de vie des chaussées et d'éviter au maximum

leur déformation et la formation de « nids de poules ». Les routes communales qui ont été réalisées cette année : les Roumiguières, La Violette, Compostie, Cantournet, la Route des Bois (du bourg jusqu'à Béteille), Jurlhes haut.

Entretien, réparation et modernisation des voiries communales.

Plusieurs routes ont été refaites car jugées en trop mauvais état. Pour l'année 2023, sont concernées les voies communales :

- du Garric et de Lafage ;
- de Caumon ;
- de Rouanet.

Hangar communal et cuve de récupération d'eau de pluie

Un hangar communal a été monté dans l'enceinte du dépôt technique. Le but est d'abriter un maximum de matériel pour le protéger du soleil et des intempéries et faire en sorte qu'il reste en état et utilisable le plus longtemps possible. Par souci d'économie, un certain nombre d'élus aidés de quelques bénévoles, ont participé à cette construction.



D'anciennes cuves à vin en béton ont également été achetées afin de stocker les eaux de pluie provenant de la toiture de ce hangar. Désormais, environ 20 m³ d'eau peuvent être retenus et seront mis à disposition de tous les prunétois pour l'arrosage en période de restriction.

En cas de nécessité pour la commune ou d'abus d'usage (lavage de véhicules, remplissage de citernes trop conséquentes, ...), la municipalité se réserve le droit d'enlever temporairement ou définitivement ce nouveau service qui doit profiter à un maximum de personnes, dans un esprit d'entraide et de solidarité.

TRAVAUX À VENIR

- Reprise des stations d'épuration (à la suite de l'étude diagnostique du système d'assainissement collectif présentée dans les travaux réalisés). Ces travaux ne débuteront pas avant 2024.
- Réalisation d'une fresque pédagogique dans la cour de l'école.
- Réalisation d'une fresque sur le pignon ouest de l'école.
- Réhabilitation de la salle polyvalente.
- Aménagement de la traversée du hameau des Rouquets.

Les travaux de la commune

TRAVAUX EN COURS



Recensement des chemins ruraux

Dans la continuité d'un travail initié lors du mandat précédent, la municipalité souhaite recenser et régulariser s'il est nécessaire, la situation de l'ensemble des chemins ruraux communaux. Au fil des années, leur utilité et leurs tracés ont pu être modifiés pour s'adapter aux usages du moment et notamment à l'évolution des engins agricoles et forestiers et au changement de mode d'exploitation du monde agricole. Un diagnostic a donc été réalisé dès 2019 par le cabinet de géomètre CROS et une cartographie de la commune a été rendu, référençant l'ensemble des chemins ruraux.

Le vendredi 28 avril, ce sujet a donc été abordé lors d'une réunion publique, devant une cinquantaine de personnes. Madame SAUNAL-CROS, géomètre expert au Cabinet CROS, est venue rappeler un certain nombre de règles sur la gestion des voiries communales et des chemins ruraux et a également souligné l'importance de la régularisation des chemins ruraux dans les communes. Les plans présentant les chemins ruraux ont pu être consultés.

A l'issue de cette réunion publique, des rendez-vous en mairie avec Madame SAUNAL-CROS ont été pris par différents propriétaires concernés. Des échanges constructifs entre les différentes parties prenantes devraient suivre afin de trouver la meilleure manière pour régulariser certaines situations.

ZOOM SUR LES TRAVAUX

Combien ça coûte à la commune ?

Vous avez pu suivre sur les précédentes éditions de bulletins municipaux le détail et le coût des travaux effectués sur la commune. Certains de ces travaux sont à présent terminés : La rénovation thermique de l'école (initié par l'ancienne mandature), la sécurisation et l'embellissement du village de la Croix d'Aubugues, la réfection de la voirie à Trémoulines et la réfection du Pont du Maisonial (travaux effectués par la commune de Lafeuillade en Vézère avec participation de notre commune).

Ces opérations de travaux ayant bénéficié de différentes aides, les tableaux ci-dessous dressent un bilan financier :

| RÉNOVATION THERMIQUE DE L'ÉCOLE | |
|---|--------------------|
| Total dépenses HT | 314 185.00 € |
| Total recettes Subventions Etat Conseil départemental Cantal et Région Auvergne Rhône Alpes | 247 615.00 € |
| RESTE À CHARGE | 66 570.00 € |

| SÉCURISATION, EMBELLISSEMENT DU VILLAGE DE LA CROIX D'AUBUGUES | |
|--|---------------------|
| Total dépenses HT | 311 700.21 € |
| Total recettes Subvention Etat | 80 549.00 € |
| RESTE À CHARGE | 231 151.21 € |

| VOIRIE TREMOULINES | |
|--|--------------------|
| Total dépenses HT | 77 706.65 € |
| Total recettes Subvention Conseil départemental Cantal | 12 000.00 € |
| RESTE À CHARGE | 65 706.65 € |

| RÉFECTION DU PONT DE MAISONIAL (travaux effectués à 50% avec Lafeuillade en Vézère) | |
|---|--------------------|
| Total dépenses HT | 41 905.00 € |
| Total recettes subventions (DETR et amendes de police) | 18 402.00 € |
| Reste à charge total | 23 503.00 € |
| RESTE À CHARGE | 11 751.50 € |

| WC PUBLICS | |
|---------------------------------------|--------------------|
| Total dépenses HT | 45 734.74 € |
| Total recettes subvention Etat Région | 25 375.00 € |
| RESTE À CHARGE | 20 359.74 € |

| HANGAR TECHNIQUE ET AMÉNAGEMENT ABORDS | |
|---|--------------------|
| Total dépenses HT | 44 359.24 € |
| Total dépenses Cuves de récupération d'eau HT | 3 130.00 € |
| RESTE À CHARGE | 47 489.24 € |

Tarifs municipaux

2022 2023

CANTINE

| | | | |
|---------|--------------|--------|--------|
| Cantine | QF<1000 | 1,00 € | 1,00 € |
| | 1000≤QF<1500 | 2,50 € | 2,55 € |
| | QF≥1500 | 2,75 € | 2,80 € |

GARDERIE

| | | | |
|----------|---|-----------------------------------|--------|
| Garderie | Le matin 7h /9h | 1,50 € | 1,50 € |
| | Le soir 16h45/19h | 1,50 € | 1,50 € |
| | Au-delà de 19h ou de 12h30 (mercredi) | 5,00 € le 1/4 d'heure commencé | |

SALLE POLYVALENTE

| | | | |
|---|-------------------|----------|----------|
| Associations communales et école | | Gratuit | Gratuit |
| Associations extérieures | 1 jour en semaine | 180,00 € | 180,00 € |
| | Le week end | 300,00 € | 300,00 € |
| Particuliers contribuables à Prunet | Salle polyvalente | 180,00 € | 180,00 € |
| | Petite salle | 60,00 € | 60,00 € |
| | Fête des 18 ans | Gratuit | Gratuit |
| Particuliers extérieurs à la commune | | 300,00 € | 300,00 € |
| Entreprises artisanales et commerciales de la commune | | 180,00 € | 180,00 € |
| Entreprises extérieures | | 320,00 € | 320,00 € |
| Chèque de caution | | 500,00 € | 500,00 € |

MATÉRIEL

| | | |
|-------------------|----------|----------|
| Tables et chaises | 30,00 € | 30,00 € |
| Barnum | 50,00 € | 50,00 € |
| Chèque de caution | 300,00 € | 300,00 € |

2022 2023

EAU

| | | | |
|-----------------------------------|------------------|---------------|---------------|
| Eau abonnement compteur | 1 ^{er} | 70,00 € | 70,00 € |
| | 2 ^{ème} | 50,00 € | 50,00 € |
| | 3 ^{ème} | 00,00 € | 00,00 € |
| Tarif m ³ eau | | 1,08 € | 1,10 € |
| Redevance pollution Adour Garonne | | 0,33 € | 0,33 € |
| Pose compteur et regard | | 450,00 € | 500,00 € |
| Pose compteur sans regard | | | 200,00 € |
| Extension du réseau | | coût réel (1) | coût réel (1) |
| Remplacement compteur gelé | | 150,00 € | 150,00 € |

ASSAINISSEMENT

| | | |
|--|-----------|-----------|
| Abonnement | 20,00 € | 25,00 € |
| Prix au m ³ | 1,38 € | 1,40 € |
| Forfait pour les personnes bénéficiant d'un réseau AEP privé | 167,00 € | 170,00 € |
| Redevance collecte Adour Garonne | 0,25 € | 0,25 € |
| Participation pour l'Assainissement Collectif (PAC) | 900,00 € | 900,00 € |
| Frais de raccordement | coût réel | coût réel |

CONCESSIONS CIMETIÈRE ET COLOMBARIUM

| | | | |
|---|----------------------------------|----------|----------|
| Cimetière | Trentenaire au m ² | 60,00 € | 60,00 € |
| | Cinquantenaire au m ² | 100,00 € | 100,00 € |
| Colombarium | Trentenaire | 400,00 € | 400,00 € |
| | Cinquantenaire | 700,00 € | 700,00 € |
| Jardin du Souvenir (dispersion des cendres) | | 80,00 € | 80,00 € |

DIVERS

| | | | |
|-----------------|-------------------------------------|------------------------|------------------------|
| Droits de place | Ponctuel | 2 € le m ² | 2 € le m ² |
| | Redevance annuelle borne électrique | 150,00 € | 150,00 € |
| Animal errant | Mise en fourrière | 150,00 € | 150,00 € |
| | Frais vétérinaires | frais réels + 60€/jour | frais réels + 60€/jour |

(1) Fourniture des plans des réseaux à la fin des travaux

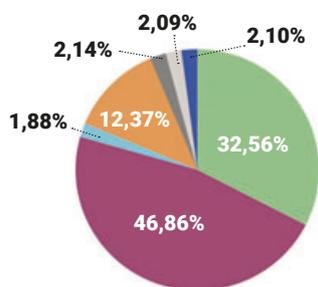
Comptes administratifs 2022 des budgets communaux

Le budget **PRINCIPAL** de la commune génère un excédent brut de **220 660,35 €** et après l'affectation du résultat (financement de la section d'investissement), l'excédent net s'élève à **89 732,49 €**.

Le fonctionnement

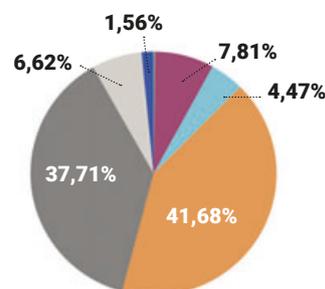
Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à **469 059,02 €** en progression de 1.28% à celle de 2021.

| CHAPITRE | CA 2022 |
|---|---------------------|
| 011 / Charges à caractère général | 152 715,25 € |
| 012 / Charges de personnel | 219 801,42 € |
| 014 / Remboursement attribution de compensation | 8 801,00 € |
| 65 / Autres charges de gestion courante | 58 031,74 € |
| 66 / Charges financières | 10 039,80 € |
| 67 / Charges exceptionnelles | 9 804,00 € |
| 68 / Dotation provisoires impayés | 0,00 € |
| 042 / Dotation aux amortissements | 9 865,81 € |
| TOTAL | 469 059,02 € |



Les recettes de fonctionnement se sont élevées à **689 719,37 €** en progression de 2.5% à celle de 2021.

| CHAPITRE | CA 2022 |
|--|---------------------|
| 002 / Excédent reporté | 1 148,58 € |
| 64 / Remboursements rémunérations | 53 847,46 € |
| 70 / Produits des services | 30 801,16 € |
| 73 / Impôts et taxes | 287 461,00 € |
| 74 / Dotations et participations de l'Etat | 260 083,31 € |
| 75 / Produits de gestion courante | 45 630,64 € |
| 76 / Produits financiers | 4,80 € |
| 77 / Produits exceptionnels | 10 734,02 € |
| 78 / Reprise sur amortissement | 8,40 € |
| TOTAL | 689 719,37 € |

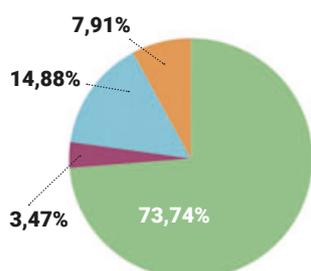


L'investissement

2022 génère un déficit d'investissement de **88 737,86 €**.

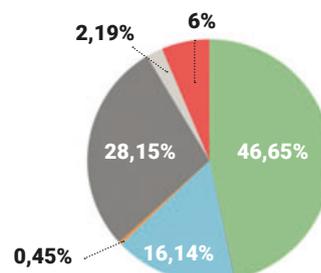
Total des dépenses d'investissement : **536 630,19 €**

| CHAPITRE | CA 2022 |
|--|---------------------|
| 20 / Immobilisations corporelles | 395 707,33 € |
| 21-23 / Immobilisations incorporelles | 18 646,77 € |
| 16 / Remboursement emprunts et caution | 79 831,41 € |
| 001 / Déficit d'investissement reporté | 42 444,68 € |
| TOTAL | 536 630,19 € |



Total des recettes d'investissement : **447 892,33 €**

| CHAPITRE | CA 2022 |
|-----------------------|---------------------|
| Autofinancement 2021 | 208 962,68 € |
| Cautionnement reçu | 213,85 € |
| FCTVA | 72 310,08 € |
| Taxe d'aménagement | 2 003,05 € |
| Subventions | 126 086,09 € |
| Vente terrain | 9 804,00 € |
| Ecritures budgétaires | 28 512,58 € |
| TOTAL | 447 892,33 € |



Le budget EAU ET ASSAINISSEMENT

génère un excédent net en fonctionnement de **35 771,56 €**.

Le fonctionnement

Les dépenses se sont élevées à **81 289,59 €**. Elles ont diminué de 15,7 % par rapport à celles de 2021.

| DÉPENSES | CA 2022 |
|---------------------------------------|--------------------|
| 011 Charges à caractère général | 36 096,27 € |
| 012 Charges de personnel | 10 846,18 € |
| 65 Autres charges de gestion courante | 2 601,88 € |
| 66 Charges financières | 950,26 € |
| Dépenses d'ordre | 30 795,00 € |
| TOTAL | 81 289,59 € |

Les recettes se sont élevées à **117 061,15 €**. Elles ont diminué de 37,36% par rapport à celles de 2021.

| RECETTES | CA 2022 |
|---------------------------------|---------------------|
| 002 Excédent reporté | 0,00 € |
| 70 Produits des services | 105 811,42 € |
| 74 Subventions d'exploitation | 0,00 € |
| 75 Produits de gestion courante | 2 125,18 € |
| 78 Reprise amortissement | 4,55 € |
| Recettes d'ordre | 9 120,00 € |
| TOTAL | 117 061,15 € |

L'investissement

L'année **2022** génère un excédent d'investissement de **84 829,42 €**.

Les dépenses se sont élevées à **126 496,92 €**.

| DÉPENSES | CA 2022 |
|-------------------------------------|---------------------|
| Déficit reporté | 64 391,55 € |
| 20 Immobilisations corporelles | 21 422,80 € |
| 21-23 Immobilisations incorporelles | 11 744,02 € |
| 16 Remboursement emprunts | 19 818,55 € |
| Dépenses d'ordre | 9 120,00 € |
| TOTAL | 126 496,92 € |

Les recettes se sont élevées à **211 326,34 €**.

| RECETTES | CA 2022 |
|----------------------|---------------------|
| Autofinancement 2021 | 90 396,10 € |
| FCTVA | 16 708,34 € |
| Emprunt | 60 000,00 € |
| Subvention | 13 426,90 € |
| Opérations d'ordre | 30 795,00 € |
| TOTAL | 211 326,34 € |

Aucune réalisation en 2022 sur le budget **LOTISSEMENT COMMUNAL**.

Quelle eau buvez-vous ?

ZONE DE DISTRIBUTION : PRUNET

| Conclusion sanitaire | Indicateur global de qualité |
|--|---|
| 2022 L'eau distribuée est de bonne qualité bactériologique. Cependant, elle peut présenter ponctuellement une concentration élevée en arsenic d'origine naturelle. Cette eau peut être consommée avec vigilance. Des actions destinées à améliorer sa qualité sont en cours (ou sont à mener). | A : Eau de bonne qualité |
| | B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées |
| | C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation |
| | D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation |

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 8 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 281 substances différentes.

| Origine et gestion de l'eau | PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU |
|---|---|
| Votre réseau est alimenté par les captages : BESSADES OUEST S4 (PRÉ DU RIEU AVAL), LA COMBE DU POMMIER S1, LES VIALLES 1 A 3, PRÉ DU RIEU (S2 SUR PLAN). L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine. Elle fait l'objet d'un traitement. Votre réseau alimente 685 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « MAIRIE DE PRUNET ». | BACTÉRIOLOGIE A Très bonne qualité Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée. Nombre de prélèvements : 26 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml Années prises en compte : 2020, 2021, 2022 |
| Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « MAIRIE DE PRUNET » | NITRATES A Bonne qualité Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L. Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 15 mg/L Valeur maxi : 16 mg/L |
| Quelques conseils | PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS A Très bonne qualité Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé. Nombre de prélèvements : 1 Nombre de mesures : 202 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0.00 microgramme/L |
| ABSENCE  Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire. | ARSENIC D Mauvaise qualité Éléments d'origine naturelle ou industrielle. Le maximum réglementaire est 10 microgramme/L. Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 11 microgramme/L Valeur maxi : 11 microgramme/L |
| TEMPÉRATURE  Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais dans un récipient fermé (pas plus de 24 heures). | INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES |
| SAVEUR-COULEUR  Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée. | DURETÉ Eau douce Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire. Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 5.6 °f Valeur maxi : 7.0 °f |
| RÉSEAU PRIVÉ  Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite. | Pour aller plus loin |
|  Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.fr | |

Édité le 21/04/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations intérieures ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



Vie de la commune

Agence postale communale

Ouverture du mardi au samedi,
dans les locaux de la Mairie, de 09h00 à 12h00.

☎ 06 44 07 80 26

✉ ap.prunet@laposte.net

Parmi l'ensemble des services proposés, vous pouvez :

ACHETER :

- Des timbres
- Des enveloppes Prêt à Poster
- Des emballages pour vos colis
- Des services de réexpédition et de garde de courrier

DÉPOSER :

- Vos lettres et vos colis (colis de moins de 10 kg)

RETIRER :

- Vos lettres recommandées
- Vos colis

EFFECTUER :

- Des opérations financières de dépannage (compte à la Banque Postale uniquement)
- Dépôt et Retrait d'espèces

Maisons France Services

Les Maisons de Services Au Public (MSAP) sont des points d'accueil chargés de recevoir, d'orienter et d'aider des usagers dans leurs démarches administratives et d'accès aux droits, relevant de plusieurs organismes. C'est un lieu dans lequel les habitants peuvent être accompagnés gratuitement dans leurs démarches administratives : santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, accompagnement au numérique, ... A moins de 30 minutes de chez vous, les agents France services vous accueillent et vous accompagnent.

Exemples de services d'accompagnement :

- Je déclare mes revenus
- J'établis mon permis de conduire ou ma carte d'identité
- Je demande une aide (allocation, logement, RSA)
- Je cherche un emploi
- Je cherche à rembourser mes soins
- Je prépare ma retraite
- Je fais face à un litige ou un conflit
- J'attends un enfant

Dans le Cantal, on compte 19 maisons France Services dont 4 sur la Châtaigneraie Cantalienne. **Concernant notre commune de Prunet, la maison France Services la plus proche se trouve à l'adresse suivante :**

25 rue du Tour de ville - 15120 MONTSALVY

☎ 04 71 49 64 37

✉ msp.montsalvy@chataigneraie15.fr

Horaires d'ouverture : du lundi au samedi 08h30 à 12h30 et 13h30 à 17 h et le vendredi de 08h30 à 12 h

Bulletin Municipal 2023

Éco-quartier



Depuis plusieurs années, des actions sont menées par la municipalité pour attirer de nouveaux habitants. Lors de la création de l'éco-quartier dans le bourg, 5 lots avaient été viabilisés, mais avaient du mal à trouver acquéreur. Malgré des campagnes de publicité et différentes annonces, seulement 2 lots ont été vendus.

Le conseil municipal a donc vendu les terrains et a conventionné avec Cantal Habitat pour la construction de 3 maisons à but locatif dont un T3 et deux T4.

Alerte vitesse excessive

Nombre d'entre vous nous ont fait remonter des vitesses excessives dans les nombreux hameaux que compte notre commune mais également dans le bourg et sa périphérie.

Pour répondre et par anticipation, la municipalité a fait l'acquisition d'un radar pédagogique pour compter, enregistrer et surtout sensibiliser tous les automobilistes que nous sommes. Ce radar sera amené à être déplacé sur les différents points sensibles de la commune et en fonction des vitesses enregistrées, des mesures plus coercitives seront mises en œuvre.

N'attendons pas qu'un malheur survienne pour lever le pied.

PRUNÉTOIS TOUS RESPONSABLES.

Vie de la commune

Accueil de la 4^{ème} Brigade d'Aérocombat

Courant le mois de juillet, la commune de Prunet a été sollicitée pour accueillir la 4^{ème} brigade d'aérocombat (4^{ème} BAC), première édition de l'exercice « MANTICORE » du 18 au 26 septembre. Ce détachement d'une trentaine de militaires a été logé dans notre salle polyvalente. Il s'agissait juste de leur fournir un hébergement, Prunet étant leur lieu de départ pour lancer des actions de simulation de l'ennemi en circulant sur et autour de l'axe routier entre le sud d'Aurillac et Estaing.



Le dimanche 18 septembre, la municipalité leur a offert un repas de bienvenue. Le Vendredi 23 septembre, le régiment nous a gentiment proposé de mettre en exposition les véhicules et d'être à la disposition des habitants de la commune et de ses alentours pour échanger sur leur profession. Cette rencontre a été un succès autant du côté du nombre important des personnes qui sont venues à leur

rencontre que par la richesse des échanges. Les nombreux enfants et même les plus grands ont pu monter dans les véhicules, voir les armes utilisées...

Le village de Prunet est fier d'avoir pu participer à sa petite échelle à cette expérience inédite sur notre commune. Nous avons reçu un courrier

de remerciement pour l'accueil que nous leur avons réservé : « Au bilan, MANTICORE aura regroupé plus de 50 hélicoptères, 500 véhicules tactiques et 5000 participants, dans le cadre d'un scénario interarmes réaliste de combat de haute intensité. Par votre action déterminante, vous avez largement contribué au plein succès de cette séquence ambitieuse ».



CCAS de PRUNET

Cette année, le traditionnel repas de fin d'année organisé par le CCAS et la municipalité de Prunet a pu enfin se faire en présentiel au plus grand bonheur des participants.

La commune s'attache par équité à faire ce repas de Noël à tour de rôle dans nos deux restaurants. Cette année, il aurait dû avoir lieu au Relais d'Aubugues mais ce dernier n'a pas pu nous recevoir car des réservations étaient déjà faites. C'est pour cette raison que le Samedi 10 Décembre 2022, l'Escarpidou a reçu 41 prunétois et prunétoises, accompagnés de 7 personnes membres du CCAS, ravis de partager ce moment avec eux.

Ce repas est offert à tous les habitants de Prunet, âgé d'au moins 68 ans, ce qui représente 95 bénéficiaires. A la sortie de ce moment de convivialité, ils ont pu profiter, malgré un grand froid, du marché de Noël organisé le même jour par le comité des fêtes.

Pour tous ceux qui n'ont pas pu venir au repas ou qui ne le souhaitaient pas, un colis leur était proposé. Cette année, il avait été décidé de faire ce colis à base de produits locaux. 24 colis ont donc été livrés dont un en maison de retraite.

Vie de la commune

Visite du Sénateur du Cantal, Stéphane Sautarel

Le 17 Février, sous l'initiative de David Ernest, une réunion a eu lieu avec notre sénateur Stéphane Sautarel. A cette occasion, nous avons eu l'honneur d'avoir un article sur Facebook. Voici ce qui est paru le 18 Février.

« Un très grand merci à David Ernest et à toute son équipe municipale pour leur invitation pour ces temps de travail et de convivialité ».

• Prunet est une commune jeune et dynamique de 701 habitants qui connaît une croissance démographique régulière tout en gardant une vraie vie de « village ».

• Deux dossiers vont être programmés à la prochaine commission permanente du Conseil régional pour financer les toilettes publiques et l'aménagement des abords de la salle polyvalente.

• Le gros dossier du mandat consiste à rénover entièrement la salle polyvalente pour en améliorer la performance énergétique, la requalifier en salle multiactivité et en assurer l'agrandissement. Ce projet estimé à 700k€ représente un très lourd investissement pour la commune. Toutefois il arrive à point nommé pour bénéficier de l'appui du Fonds vert dans les objectifs duquel il s'inscrit pleinement, mais aussi du FEDER et de la Région. Le montage est en cours pour boucler le plan de financement d'ici l'automne, disposer de l'Avant Projet Sommaire d'ici l'été pour un bâtiment qui a déjà fait l'objet d'un diagnostic et est intégré dans le PREB.

• La commune travaille à la constitution d'un syndicat des eaux à l'échelle de l'ancienne communauté de communes du pays de Montsalvy. Là aussi nous avons besoin très vite de réponses juridiques.

• Des questions existent aussi au niveau de l'agence postale mais rien ne laisse penser à cette heure que les agences en place verraient leur financement reconsidéré.

• Même si aucune mesure de suppression de poste n'est prévue au niveau de l'école pour la rentrée prochaine, la vague de suppressions qui s'abat sur le Cantal en septembre prochain (14 postes en moins!), fait craindre pour l'avenir. Cela confirme que cette question n'est pas seulement celle des situations individuelles des communes, mais d'une logique globale qui



Toute l'équipe a pu apprécier cet échange et tient à remercier Mr Sautarel de sa venue à Prunet et de son accompagnement dans tous nos projets

inquiète tout le monde. Il nous faut donc être solidaire pour refuser en bloc la suppression de tout service public sur notre territoire rural.

Nous avons terminé autour de la table du restaurant municipal, qui lui aussi fait office de cantine scolaire, montrant l'imbrication des sujets sur nos territoires où tout se joue toujours à quelques unités, dans l'épaisseur du trait. Pour pérenniser l'activité du restaurant L'Escarpidou, la municipalité a en effet confié le service de restauration scolaire aux nouveaux gérants, Bruno et Fabienne Boquet, depuis 2020. Merci à eux pour l'accueil convivial et la qualité du repas. Merci à David toujours très engagé pour sa commune, avec des projets ambitieux et raisonnés pour assurer le développement de la commune et le maintien d'un lien social de proximité. Une mission très sollicitante, parfois ingrate, pour laquelle je lui adresse dans la période un clin d'œil solidaire particulier! Merci aussi à toute l'équipe du conseil municipal avec qui nous avons eu un dialogue libre et constructif. A très vite! »



Conférence des Maires à Prunet

Jeudi 2 mars, les élus de la Communauté de Communes de la Châtaigneraie Cantalienne se sont réunis en conférence des Maires pour parler de la GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations ou GEMAPI. Depuis le 1^{er} janvier 2018, cette compétence GEMAPI a été confiée aux intercommunalités. Les actions entreprises sont définies dans le code de l'environnement :

- L'aménagement des bassins versants
- L'entretien et l'aménagement des cours d'eau, canaux, lacs et plans d'eau
- La défense contre les inondations
- La protection et la restauration des zones humides.

Parole aux associations

Association des parents d'élèves de l'école de Prunet

L'APE a pour **objectif d'organiser des événements dans le but de financer des activités pour les enfants de l'école** tout au long de l'année scolaire.

Le bureau actuel est composé de :

Présidente : Mme Valet Julie

Vice-présidente : Mme Firmin Véronique

Trésorière : Mme Lamouroux Marie

Vice trésorière : Mme Puechal Sophie

Secrétaire : Mme Bruel Aurélie

Vice-secrétaire : Mme Serre Emmanuelle

Et de nombreux membres actifs



Les manifestations organisées par l'APE sont aussi l'occasion de passer un moment convivial, de nous retrouver en dehors du contexte scolaire. **Leur organisation permet à tous les parents de s'investir dans l'APE. (Fête du potiron, Noël des enfants, carnaval, fête de l'école...).**

Les enfants, grâce aux fonds collectés, peuvent participer à des **activités culturelles (cinéma, théâtre, musique...), sportives (équitation, natation...)** mais également au **financement de séjours (cette année à Ruynes en Margeride pendant 2 jours).**

L'APE remercie l'équipe pédagogique de l'école pour son investissement et ses idées d'activités proposées à nos enfants, Monsieur le Maire et les membres du conseil municipal pour leur aide humaine et financière. Un grand merci également aux membres du bureau et à l'ensemble des parents pour leur implication, sans vous tout cela ne serait pas réalisable. Nous avons besoin de bénévoles pour tous les événements, Merci à tous.

Association Art de vivre et Yoga

En septembre dernier nous avons eu la joie d'accueillir deux nouvelles professeurs de yoga.

Marie Pillier vient tous les mardis matin de 9h45 à 11h00 et Elsa Drouet le mardi soir de 19h30 à 20h45.

36 personnes de différentes communes se sont inscrites en cours d'année. Nous bénéficions d'une grande salle chauffée, un grand merci à la mairie de Prunet.

Voici quelques moyens concrets pour s'engager dans la démarche yoga :

Connaissance de soi, relation à soi, travail postural, respiration, équilibre, redécouverte de nos sensations, l'attention, la concentration et la conscience d'être.

Michèle LALAURIE et Arlette AYMAR

Club Couleurs d'Automne

La tenue de l'Assemblée Générale du club « Couleurs d'Automne » en présence du Maire, David ERNEST, et d'un grand nombre d'adhérents, a permis de dresser le bilan de l'année écoulée et d'envisager les animations à venir.



Parmi les activités proposées, les repas sont toujours des moments de convivialité. Le premier lors de l'AG de 2021 au relais d'Aubugues, le deuxième au Nayrac (en covoiturage) le 20 mai, le pique-nique en juillet et le 21 octobre à la salle polyvalente.

Le concours de belote du 13 novembre a eu du succès avec 46 doublettes. Les activités habituelles se sont poursuivies les mardis après-midi à l'Escarpidou et n'ont pas fait de pauses pendant les vacances d'été. D'autres moments de retrouvailles ont eu lieu avec les clubs voisins de Lafeuillade (galette, beaujolais nouveau) et de Teissières les Bouliès.

Côté sortie en car, le 29 septembre, visite du musée des arts et métiers et dégustation de vin aux caves de Marcillac. Quelques adhérents ont participé à la sortie organisée par le club de Labrousse au château des Milandes en Dordogne.

Le bilan financier à l'équilibre a été approuvé à l'unanimité. La cotisation 2023 est fixée à 18€.

Pour 2023, les activités courantes sont reconduites. Le club propose une croisière déjeuner sur le bateau l'Olt à Flagnac (covoiturage pour limiter le coût de la journée).

Des conventions signées avec les clubs voisins permettent de se joindre à leurs sorties : Club de Lafeuillade le 6 juin Cahors, Club de Labrousse le 7 juin Cantoin ...

Un voyage est organisé par le regroupement des clubs de la Chataigneraie du 4 au 7 décembre « Marchés de Noël en Alsace ».

À ce jour, le club compte 89 membres. Toute personne qui souhaite rejoindre l'association peut contacter le Président René Courchinoux. Elle sera la bienvenue.

Association Communale de Chasse Agréée ACCA de Prunet

L'ACCA de Prunet a eu le plaisir d'organiser cette année son traditionnel repas de chasse après plusieurs années de COVID-19.

Notre association a pu proposer le 26 novembre dernier des sangliers et gigots de chevreuils à la broche. Cette manifestation a eu un réel succès auprès de nos participant(e)s. En effet, les convives ont pu prolonger la soirée par un KARAOKE géant.

Nous en profitons pour remercier l'ensemble des bénévoles de notre association sans qui l'événement ne pourrait se réaliser chaque année. Ce moment fort de la saison permet à notre ACCA de maintenir un budget à l'équilibre.

L'année 2023 sera une année électorale puisque l'ensemble du bureau devra être renouvelé. Pour cela, une assemblée générale sera organisée courant juin pour définir un nouveau bureau pour les 3 années suivantes.

Pour la prochaine saison de chasse, notre action sera axée par la régulation du grand gibier et notamment des dégâts agricoles liés aux sangliers.

Parole aux associations

Association des Anciens Combattants AFN de Prunet



L'association des anciens combattants - AFN de PRUNET s'est réunie le samedi 13 mai dès 9h00 au restaurant communal « l'Escarpidou » pour son assemblée générale annuelle. En présence d'une vingtaine de participants, dont Mr le Maire David Ernest, un rapport moral et financier a été présenté et adopté.

Mr Louis Puech, président en poste depuis 1967, a fait connaître son souhait de passer la main. C'est donc Mr Marcel Bombal qui prendra la succession, accompagné de Mr Pierre Victor à la place de Trésorier et de Mr Didier Cantournet à celle de secrétaire.

Les portes drapeaux ont été reconduites : Mr Jean Lacombe, Mr Marcel Soubrier auquel s'ajoute Mr Yves Meyniel, aidés de quelques suppléants parmi les enfants ou petits enfants d'anciens combattants.

Entente Football Châtaigneraie Veinazès



L'EFCV a vu le jour en 2003 et fête donc ses vingt ans cette année. L'US Haut Célé, le FC Junhac Montsalvy et le Sporting Châtaigneraie Cantal sont les trois clubs qui ont uni leurs écoles de football dans ce groupement, permettant ainsi aux jeunes de 5 à 18 ans de pouvoir découvrir et se perfectionner au football.

Plus de 150 enfants et adolescents fréquentent donc l'EFCV dont une quarantaine de filles pour composer les équipes U18, U16 filles, U15, U13, U11, U9 et U7, ainsi chaque jeune trouve le niveau qui lui convient. Les tout-petits sont également concernés à partir de la maternelle (moyenne section) puisque des entraînements spécifiques leur sont réservés le mercredi à Lacapelle. **Une quinzaine de jeunes Prunetois défendent les couleurs de l'entente sur les stades de Prunet, de Lacapelle ou de Montsalvy.**

L'EFCV a reçu en 2021 le double label FFF « école de football et école de football féminine » qui récompensent la qualité de l'accueil et de l'enseignement dispensé mettant en avant les règles du jeu et les règles de vie tant lors des entraînements en semaine que pendant les compétitions du week-end.

Inscriptions et renseignements : Guy BRUEL ☎ 07 84 14 27 83
🌐 www.sportingchataigneraiecantal.com

Bulletin Municipal 2023

Comité des Fêtes et des Loisirs



Les bénévoles du comité des fêtes ont bien travaillé cette dernière année.

Le 5 et 6 août : Fête patronale

Le vendredi un concours de pétanque où 80 équipes se sont affrontées et ont été récompensées
Samedi : tripoux, différentes animations, exposition de vieilles voitures, quelques pas de danse avec Cantal rythme et le soir la traditionnelle randonnée gourmande ou plus de 350 personnes se sont retrouvées autour du cochon à la broche. 2 journées qui demandent de l'investissement des bénévoles mais récompensé par le succès de cette fête.

Le 10 décembre : Marché de Noël

Malgré le froid, des courageux sont venus saluer le Père Noël, les enfants ont pu remettre leurs lettres après une balade en calèche de nombreux exposants animaient notre place qui avait revêtu son manteau de fête

Le 23 juin : Cinéma en plein air

Pour un moment convivial inter génération

Lors de notre Assemblée Générale du 21 avril, très peu de personnes ont répondu présent à l'invitation; certain souhaitant se retirer du bureau, il nous a été impossible de réélire un bureau et j'espère qu'au moment où nous lisons ce bulletin nous avons pu renouveler un bureau et continuer à animer notre village. Le comité des fêtes remercie la municipalité pour son soutien financier ainsi que tous les bénévoles qui donnent de leur temps pour animer notre village.

Chantal ERNEST

Le Cochonnet Prunétois

Président : A. LARROUSSINIE

Secrétaire : D. RIBEIRO - Trésorier : M. LALANDE

Repris en 2018 par un nouveau bureau, le Cochonnet Prunétois compte **une dizaine d'adhérents.**

Le club est engagé dans le championnat des plus de 60 ans.

Suite à la levée des restrictions sanitaires, **le club va pouvoir participer à différents concours cantonaux durant la saison.**

Si des personnes veulent pratiquer la pétanque, elles peuvent adhérer au club. Si le nombre d'inscrits est assez important, il pourrait être envisagé d'engager une équipe senior en championnat du Cantal et permettre aux nouveaux d'intégrer le bureau.

Le Cochonnet Prunétois envisage des « **animations pétanque** » avec **casse-croûtes aux deux restaurants du village.**

L'important pour cette équipe de copains, en plus de pratiquer la pétanque, est la convivialité et la bonne humeur.

La Châtaigneraie Cantalienne à l'école de Prunet

Sensibilisation sur le tri des déchets et le compostage à l'école



Pour donner suite au souhait de l'équipe enseignante et de la municipalité de poursuivre la démarche de sensibilisation à la réduction des déchets au sein de l'école et afin de les accompagner au mieux, la communauté de communes de la Châtaigneraie Cantalienne a proposé l'organisation d'ateliers avec les différentes classes.

Et dans un deuxième temps, des ateliers sur le compostage ont été proposés aux élèves de CE et de CM.

Les élèves ont assemblé deux bacs à compost qui sont en libre accès à côté de l'école. Les intervenants leur ont ensuite appris à chercher les petites bêtes efficaces pour réussir un bon compost.



Ce travail fait suite aux travaux déjà effectués sur le tri et le recyclage des déchets les années précédentes.

Ces ateliers se sont déroulés sur plusieurs après-midis.

Dans un premier temps, une sensibilisation au tri avec les classes des GS / CP et PS /MS.



A la fin de la journée, les parents ont pu échanger avec les enfants et les intervenants du programme.

Les enfants, qui ont apprécié ces ateliers, ont maintenant toutes les clés en main pour former leur entourage et réussir leur compost à coup sûr.

Communication

La Châtaigneraie Cantalienne

Trois règles simples pour produire un compost de qualité

Composter vous permet de valoriser vos déchets de cuisine et de jardin au lieu de les jeter. Vous diminuez les coûts et la pollution liés à la gestion des déchets. Ces biodéchets représentent 1/3 du volume de votre sac poubelle, il est donc urgent de les dévier vers un composteur individuel soit collectif (Sites de compostage partagé). Le compostage est un procédé de transformation. Les biodéchets : déchets de cuisine et de table et déchets verts, en compostage sont transformées, en présence d'oxygène et d'eau, par des micro-organismes et des macro-organismes.

Pour transformer ses déchets organiques et produire un compost de qualité, il suffit de respecter **3 règles simples**. Ces règles ont pour objectif de fournir de bonnes conditions aux micro-organismes qui décomposent les déchets :

- **équilibrer les apports** : mélanger des déchets plutôt azotés, mous et humides (déchets de cuisine et table,...), avec des déchets carbonés et secs (broyat de bois, petites branches, copeaux, écorces, pailles, cartons,...)
- **apporter de l'oxygène aux bactéries** : procéder à une aération du compost (au moins tous les 15 jours), en brassant-décompactant à l'aide d'une fourche. Aérer votre compost et ajouter des déchets secs, préviendront les mauvaises odeurs.
- **maintenir l'humidité** : les organismes qui décomposent les déchets dans le compost ont besoin d'eau pour vivre. Le compost doit être humide mais sans excès. Un manque d'eau arrête le processus de compostage : les déchets deviennent secs et les micro-organismes

meurent. Un excès d'eau bloque l'aération du compost, ce qui se traduit par des odeurs désagréables.

Au bout du processus de compostage, on obtient une matière fertilisante stabilisée riche en composés humiques : le compost. La Communauté de communes propose à l'achat 3 tailles de composteurs 400, 600 et 800 litres au tarif de 28,80 €, 34,20 € et 40,80 €.

Pour plus d'information ou pour toute commande de composteur, vous pouvez contacter Emilie LHERM, Maître Composteur à la Communauté de Communes :

📞 07 87 65 94 87
✉ e.lherm@4c15.fr

Le compostage à la maison



30% de notre poubelle noire est composée de biodéchets : épluchures, restes de repas, tontes de gazon, feuilles mortes... Vous pouvez les recycler, les valoriser et faire baisser le poids de votre poubelle noire grâce au compostage !

Le compost idéal



70% de déchets humides
30% de déchets secs

Concrètement, tous vos biodéchets peuvent être compostés, tout dépend de votre niveau d'expertise



☆☆☆☆☆

Pour les débutants :

- **Déchets de cuisine** : épluchures et fânes, fruits et légumes abîmés, croûtes de fromage, sachets de thé, marc de café, coquilles d'œuf...
- **déchets de jardin** : feuilles mortes, tontes de gazon sèches, branches, écorces...

☆☆☆☆☆

Pour les experts du compostage :

Tous les déchets de base et ceux demandant un peu plus de pratique : **pain, viande, restes de repas...**



INTERDIT

• sacs plastiques et compostables, bouchons en liège, produits chimiques

Astuce : utilisez également votre broyeur en paillage pour protéger toute l'année vos végétaux et économiser de l'eau !

Le compostage partagé

La Châtaigneraie cantalienne accompagne le déploiement de sites de compostage de proximité.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande.

Pensez réemploi !

La Châtaigneraie cantalienne est partenaire de plusieurs associations qui œuvrent pour le réemploi et la réparation sur le territoire :

Le Rouget-Pers
Association Tri-Fouillis : gestion d'une ressourcerie
06 86 68 26 89

Laroquebrou
Cantal E-bike : réparation et vente de vélos d'occasion
07 87 21 92 11

Mauves
Mazarotte et Compagnie : gestion d'un repair café
07 88 72 62 97



Votre mémo-tri



Vos déchets,

ont de la valeur
avez le geste utile



Un doute,
une question ?

0 805 295 555 Service & appel gratuits

infosdechets@4c15.fr
chataigneraie15.fr

Communauté de communes
Châtaigneraie
CANTALIENNE

vos partenaires
réduction déchets

Communauté de communes
Châtaigneraie
CANTALIENNE

vos partenaires
réduction déchets

Communication

La Châtaigneraie Cantalienne

Extension des consignes de Tri

La réduction de nos déchets, est un impératif, la Communauté de Communes s'est fixée pour objectif de réduire le poids de la poubelle noire (ordures ménagères) de 25Kg par an et par habitant.

Afin de répondre aux obligations réglementaires et face à l'augmentation des coûts, la Communauté de Communes s'est engagée dans une politique forte de réduction des déchets sur le territoire.

Ainsi pour agir et accompagner au mieux les habitants, la collectivité propose de nombreuses actions et solutions :

Optimisation du tri des déchets recyclables :

• L'extension des consignes de tri des emballages, à partir du 1^{er} Octobre 2022 : tous les films, sachets, pots, tubes et boîtes en plastique se trient dans la colonne jaune des emballages, en mélange avec les emballages métalliques et cartonnés. Renforçant et simplifiant le geste de tri pour les habitants.

• La Communauté de Communes a également ajouté de nouvelles colonnes de tri des emballages sur le territoire, et va continuer d'en implanter pour accueillir ces nouveaux déchets plastiques.

• Le tri des déchets recyclables papiers et verres s'opère toujours dans les mêmes conditions : colonne bleu pour les papiers et colonne verte pour le verre, réduisant ainsi le volume et le poids de nos ordures ménagères.

Les emballages



En vrac • Bien vidés • Non emboîtés
Tous les emballages se trient !

- pots et sachets alimentaires
- emballages cartons, barquettes et briques alimentaires
- emballages, films et bouteilles plastiques
- emballages métalliques (couvercles de bocaux, etc. hors produits dangereux)

Les médicaments



En vrac • en sac fermé

- à déposer en pharmacie
- les cartons d'emballages doivent être triés dans la colonne jaune des emballages
- les notices dans la colonne bleue du papier

Les papiers



- magazines
- journaux
- lettres, enveloppes, prospectus
- tickets, reçus bancaires

INTERDIT
• mouchoirs, essuie-tout, serviettes

Le verre



Sans bouchon • Sans couvercle • Vidé • Non lavé

- bouteilles en verre
- pots, bocaux, flacons

INTERDIT
• faïence ou porcelaine
• vitres ou miroirs brisés
• pot de fleurs
• vaisselle cassée

En déchèterie



La Châtaigneraie cantalienne dispose de 4 déchèteries sur le territoire situées à :

- Lafeuillade-en-Vézie
- Maurs
- Laroquebrou
- Saint-Mamet-la-Salvetat

Sont acceptés :

- mobilier
- ferraille
- gravats
- déchets verts
- bois
- cartons
- encombrants
- produits toxiques
- appareils électroniques
- textiles et maroquinerie (en sac fermé)
- piles et ampoules

INTERDIT

- pneus
- amiante
- bouteilles de gaz
- panneaux photovoltaïques
- fusées et explosifs

Extension des consignes de Tri (suite)

Une déchèterie sur chaque pôle de proximité :

- Les déchèteries au nombre de quatre sur notre territoire, sont ouvertes sur quatre jours du lundi au samedi avec de large amplitude horaire. A destination des habitants pour trier et valoriser les déchets trop volumineux dans 8 bennes différentes : les cartons bruns, les déchets verts, le mobilier, les métaux, les gravats, le bois, les déchets électroniques/électriques et les encombrants.

La valorisation des biodéchets :

- La collectivité accompagne l'ensemble des acteurs à la réduction des biodéchets. Elle diffuse les pratiques de compostage et de gestion différencié des déchets verts à l'ensemble des habitants et des structures du territoire. La Châtaigneraie Cantalienne propose 3 modèles de composteurs de différentes tailles et prend en charge leur achat à 50%.

De la pédagogie et sensibilisation :

- Organisation d'animations à destination des scolaires, campagnes d'affichages et de communication, présence sur les différents marchés du territoire, et organisation d'ateliers d'initiation à pratique du compostage domestique. La Communauté de Communes s'engage pour que la réduction des déchets soit l'affaire de tous.

La prévention, la réduction et la valorisation des déchets sont des leviers, permettant de relever les défis environnementaux et économiques qui se présentent à nous. De manière individuelle et collective, réduisons le volume de nos poubelles et de changer nos comportements afin de préserver nos ressources.

**Tous ensemble,
réduisons nos déchets !**

Communauté de communes
Châtaigneraie
CANTALIENNE

votre partenaire
réduction déchets

Un doute ?
Une question
sur vos déchets ?

Contactez-nous

0 805 295 555 Service & appel gratuits

Les mardis et jeudis de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h
infosdechets@4c15.fr

LE BRÛLAGE
À L'AIR LIBRE
DES DÉCHETS VERTS :
C'EST INTERDIT
TOUTE L'ANNÉE !

POUR NOTRE AIR ET NOTRE SANTÉ,
IL EXISTE DES SOLUTIONS FERTILES !

Des solutions alternatives existent :

BROYAGE **COMPOSTAGE** **PAILLAGE**

Communauté de communes
Châtaigneraie
CANTALIENNE

ADEME
Agence Nationale pour le Développement et l'Environnement

Témoignage d'Élus



Lorsque David m'a proposé de rejoindre son équipe afin de briguer un mandat à la municipalité de PRUNET, je n'ai pas hésité un instant, tout en sachant l'investissement personnel que cela impliquait. Etant à la retraite cela m'a paru une évidence de donner de mon temps à la collectivité pour la servir et contribuer au bien-être de tous. J'avais été sollicité précédemment et avais toujours refusé du fait de mon emploi du temps professionnel qui n'était pas compatible avec un mandat communal.

Le mandat de 3^{ème} adjoint en charge des travaux et du personnel technique est pour moi un excellent moyen de m'impliquer dans la communauté et de contribuer à son développement. Même si, du fait de mon parcours professionnel j'avais de nombreux acquis en gestion privée j'ai pu développer une première expérience en matière de gestion publique. J'ai pu toucher du doigt les connaissances et compétences nécessaires afin de contourner tous les méandres administratifs pour faire aboutir un projet.

Nous avons engagé pas mal de travaux (traversée d'Aubugues, WC publics, école, locaux techniques, parkings et zone ludique salle, etc...) et avons divers autres projets notamment les plus importants à venir : la réfection de la salle d'activités mais également la réfection de la chaussée des « Rouquets » avec enfouissement des réseaux et aménagement d'un chemin piéton ».

Nous avons également des obligations : remettre aux normes l'ensemble de nos stations de traitement des eaux usées. Tout ceci se fait en gardant à l'esprit une gestion saine des finances communales, afin de garder un état d'endettement en l'état où nous l'avons trouvé à notre début de mandat, c'est-à-dire bon. L'ensemble du conseil municipal est à l'unisson dans ce domaine.

Mais ce qui reste la préoccupation majeure est de sécuriser notre approvisionnement en eau, ce bien précieux que l'on pensait inépuisable. Ceci commence par la recherche de fuite dès que celle-ci est décelée. Dans un avenir proche, mon sentiment est que l'accueil de nouveaux habitants sur notre commune, et sur bien d'autres, pourrait être conditionnée en premier lieu à la suffisance de cette ressource en période d'étiage.

Nous sommes déjà à mi-mandat et malgré l'ensemble des choses réalisées il me semble qu'il en reste énormément à faire. Si tout n'est pas parfait, si par manque de moyens nous ne pouvons réaliser l'ensemble des travaux qui serait nécessaire, nous essayons de prioriser ce qui pour nous apparaît l'urgent, soucieux d'améliorer la vie de la commune et le bien-être de ses habitants sans oublier personne.

Jean-Jacques BAC
3^{ème} adjoint



Native et habitante de la commune, je m'y suis toujours investie. D'abord au sein d'associations : secrétaire aux Mangeurs de Champignons, puis secrétaire et ensuite Présidente au sein de l'Association de Parents d'Elèves.

Ensuite, après un temps de réflexion, j'ai décidé de me présenter aux élections municipales. Je suis donc allée voir David pour savoir s'il voulait bien m'intégrer dans son équipe, et il a accepté (à ma grande satisfaction).

Au cours de mon parcours professionnel, j'avais eu l'occasion de travailler en tant que secrétaire de Mairie. La gestion d'une commune m'a toujours intéressée. L'envers du décor, comme on dit, est assez complexe et très diversifié. Par ma présence au conseil municipal et à mon petit niveau, je voulais contribuer à l'évolution et à la vie de Prunet. Comme je m'en doutais, jongler, avec les envies de bien faire et le budget, est un exercice assez difficile, surtout au vu de la conjoncture actuelle.

Je fais partie des Commissions : Communication, Affaires scolaires, et Action sociale /CCAS.

Elisabeth ASTIER
Conseillère



Depuis toujours, j'ai essayé de m'impliquer au mieux dans la vie de ma commune, que ce soit au niveau du club de foot, du comité des fêtes ou de l'APE.

Lorsque l'on m'a proposé de faire partie de la nouvelle équipe municipale, j'ai pensé que c'était pour moi une opportunité de m'investir à nouveau dans la vie communale.

Je fais partie de deux commissions, le budget et les travaux.

Par le biais de ces commissions, je peux participer à l'élaboration du budget et me rendre compte des différentes difficultés que l'on peut rencontrer sur certains dossiers.

Nous essayons de mener à bien différents projets qui permettront à la commune d'évoluer et de conserver ce qui fait de Prunet une commune où je me suis toujours senti bien et où il fait bon vivre.

Jean-Philippe BORIE
Conseiller

Avez-vous trouvé ?



Connaissez-vous cet endroit de la commune ?



Les nouvelles entreprises de la commune



CANTAL'huile

☎ 06 81 80 08 89 ✉ christophe.cantuel@outlook.fr

Christophe Cantuel, agriculteur depuis 2005 sur la commune de Prunet a repris une exploitation familiale existante depuis 4 générations. En cours de conversion vers l'agriculture biologique il se diversifie en transformant ses semences de colza et de tournesol en huiles alimentaires. Vous pouvez le retrouver sur le marché de Lafeuillade-en-Vézies tous les seconds dimanches du mois, ou bien en vente directe à la ferme.



LE SALON DE FANCHON

11 Lotissement Les Châtaigniers - 15130 Prunet

☎ 06 47 01 43 76 ✉ lesalondefanchon@gmail.com

En activité depuis le 13 juillet 2022, M^{me} Fanchon Mauguy propose : Soins esthétiques, achat revente de produits cosmétiques et fabrication d'objets de décoration.



OD CONCEPT AUTO

11 Lieu-dit Laspradine - 15130 Prunet

☎ 06 70 73 10 00 ✉ odconceptauto@gmail.com 🌐 odconceptauto.fr

Née en Mars 2022, créée par un passionné d'esthétique automobile, la société OD Concept Auto est présente sur le marché des préparateurs automobile depuis cette date. La société intervient dans les domaines de nettoyage intérieur et extérieur, de la récupération de rayures légères, de la pose de cire brillance, de la rénovation de sièges et moquettes.



D 8

PRUNET

www.communedeprunet15.fr

📍 Prunet Châtaigneraie